



Tarifs 2023 - 2024 Hambach - Roth

T1 : > 1500

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin	24,8	2,0
Midi	84,7	7,5
Soir	50,9	4,5
Midi + Soir	119,2	10,5
Journée complète	139,6	12,3
Mercredis		
Mercredis 7h30 - 8h30	5,9	2,0
Mercredis 8h30 - 14h00	34,8	12,0
Mercredis 8h30 - 18h00	52,2	18,0
Vacances		
Forfait 5 jours		102,5
Forfait 4 jours		83,5
Journée		22,0

T2 : 1251 - 1500

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin	23,6	1,9
Midi	84,5	6,8
Soir	50,7	4,1
Midi + Soir	118,9	9,6
Journée complète	139,2	11,3
Mercredis		
Mercredis 7h30 - 8h30	5,9	1,9
Mercredis 8h30 - 14h00	34,7	11,0
Mercredis 8h30 - 18h00	52,0	16,5
Vacances		
Forfait 5 jours		94,0
Forfait 4 jours		76,5
Journée		20,2

T3 : 1001 - 1250

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin	22,4	1,8
Midi	80,6	6,5
Soir	48,4	3,9
Midi + Soir	113,5	9,2
Journée complète	132,9	10,7
Mercredis		
Mercredis 7h30 - 8h30	5,6	1,8
Mercredis 8h30 - 14h00	33,1	10,5
Mercredis 8h30 - 18h00	49,7	15,8
Vacances		
Forfait 5 jours		89,7
Forfait 4 jours		73,1
Journée		19,3

T4 : 751 - 1000

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin	21,0	1,7
Midi	76,8	6,2
Soir	46,1	3,7
Midi + Soir	108,1	8,7
Journée complète	126,5	10,2
Mercredis		
Mercredis 7h30 - 8h30	5,3	1,7
Mercredis 8h30 - 14h00	31,5	10,0
Mercredis 8h30 - 18h00	47,3	15,0
Vacances		
Forfait 5 jours		85,4
Forfait 4 jours		69,5
Journée		18,3

T5 : 501 - 750

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin	17,8	1,4
Midi	69,1	5,6
Soir	41,4	3,3
Midi + Soir	97,3	7,8
Journée complète	113,9	9,2
Mercredis		
Mercredis 7h30 - 8h30	4,8	1,4
Mercredis 8h30 - 14h00	28,4	9,0
Mercredis 8h30 - 18h00	42,5	13,5
Vacances		
Forfait 5 jours		76,8
Forfait 4 jours		62,6
Journée		16,5

T6 : 0 - 500

	Formule annualisée	Unité
Périscolaire		
Matin	14,7	1,2
Midi	62,9	5,1
Soir	37,8	3,0
Midi + Soir	88,6	7,1
Journée complète	103,7	8,4
Mercredis		
Mercredis 7h30 - 8h30	4,4	1,2
Mercredis 8h30 - 14h00	25,8	8,2
Mercredis 8h30 - 18h00	38,7	12,3
Vacances		
Forfait 5 jours		70,0
Forfait 4 jours		57,0
Journée		15,0

La journée complète comprend l'accueil du matin, du midi et du soir.

Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime.

Le forfait de la formule annualisée est à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre (base d'une année scolaire).

Baisse de 5% pour le 2ème enfant inscrit.

Baisse de 10% pour le 3ème enfant inscrit.

Augmentation de 20% pour les non résidents de la Commune d'Hambach - Roth.

Tout dépassement des horaires d'arrivée et de sortie seront facturés 3,5€ par tranche de 30 minutes. Ces tarifs ne comprennent pas les sorties. Supplément à définir selon le projet.

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux (QF) édictés par votre CAF basés sur l'imposition des revenus. En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, la tarification la plus élevée sera automatiquement appliqué.